

## GUIDE DU RÉSEAU MOB'IN PACA

AVANCER VERS
DES PLANS D'ACTION
MOBILITÉ SOLIDAIRE









## Le Réseau Mob'In PACA

Le Réseau Mob'In PACA, créé en 2023, rassemble **les acteurs territoriaux de la mobilité inclusive, solidaire et durable en Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.** Il s'inscrit dans le cadre du Réseau Mob'In France, présent dans la quasi-totalité des régions françaises.

Principale fédération du secteur, il rassemble aujourd'hui **plus de 20 adhérents** à l'échelle régionale, présents sur l'ensemble des départements, représentatifs de tous les métiers des mobilités inclusive, solidaire et durable : accompagnement individuel et collectif à la mobilité, auto-écoles sociales, garages solidaires, mise à disposition ou location sociale de véhicules, structures d'accompagnement vélo, covoiturage solidaire, transport solidaire, solutions mobilité pour des personnes en situation de handicap, etc...

#### Le Réseau Mob'In PACA a pour missions :

- animer le réseau des acteurs territoriaux de la mobilité inclusive, solidaire et durable
- accompagner la professionnalisation des structures et des équipes
- accompagner le développement de nouvelles solutions
- représenter les adhérents à l'échelle régionale (et nationale, par l'intermédiaire de Mob'In France)

Avec le soutien de l'ADEME, **Mob'In PACA met en place de multiples actions** à destination des professionnels du secteur ainsi que des acteurs institutionnels, afin de structurer et organiser l'écosystème régional de la mobilité inclusive, dont notamment :

- la mise en place de formations « Enjeux et leviers de la mobilité inclusive et solidaire » proposées « gratuitement » (dans le cadre du financement ADEME) pour les acteurs publics dans chaque département
- l'organisation d' « échanges de pratiques » autour des métiers de la mobilité inclusive, solidaire et durable
- la mise en avant d'une offre de formation pour les professionnels du secteur
- l'organisation de rencontres départementales (« Tour des départements ») permettant de favoriser l'interconnaissance entre acteurs locaux

Le Réseau contribue également à la coordination de projets collectifs entre ses membres (« Intégration des étrangers primo-arrivants en Région SUD », soutenu dans le cadre du Pacte des solidarités) ou au pilotage régional de projets nationaux (Programme CEE TIMS – Territoires Inclusion Mobilité Sobriété).



Notre époque est marquée par une crise sociale et environnementale majeure. Les inégalités se creusent, auxquelles s'ajoutent les défis climatiques. En Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, cette réalité est particulièrement préoccupante: 852 000 personnes, soit 17,1% de la population, vivent sous le seuil de pauvreté, un chiffre qui dépasse de 3% la moyenne nationale. Parmi eux, 172 000 sont des travailleurs pauvres.

Dans ce cadre, la mobilité est un enjeu crucial pour l'inclusion sociale. Pour les populations vulnérables, elle représente une part significative du revenu, avec 25 % de celui-ci consacré aux déplacements. 51 % des français sont contraints d'utiliser leur voiture pour se rendre au travail. 12 millions de personnes déclarent avoir des difficultés à se déplacer

## La mobilité constitue ainsi un frein majeur à l'inclusion sociale.

Ce problème touche toutes les catégories de la population: personnes en recherche d'emploi, travailleurs, personnes âgées, en situation de handicap, isolées, ou vivant en territoire rural, étrangers primo-arrivants, etc...

Face à cette situation, le Réseau Mob'In PACA défend une mobilité inclusive, solidaire et durable.

La Loi impose, depuis 2020, aux Régions de mettre en place des Plans d'Action en faveur de la Mobilité Solidaire (PAMS). **Notre région est très en retard dans cette démarche.**  À l'heure des incertitudes politiques et budgétaires actuelles, les acteurs territoriaux du secteur ont plus que jamais besoin de visibilité sur les politiques publiques qui seront mises en place dans les années à venir.

Nous souhaitons donc que la mise en place de ces PAMS soit accélérée. Ce guide a vocation à présenter ce qu'est la mobilité inclusive, solidaire et durable, l'illustrer par quelques exemples, et à faire des propositions concrètes, issues des réflexions collectives des acteurs de terrain du Réseau Mob'In et de partenaires tels que Croix Rouge mobilités, pour structurer les PAMS en Région.

Nous espérons ainsi contribuer à l'émergence de politiques de mobilité inclusive et solidaire sur notre territoire, en coopération avec les acteurs publics.

Nous demandons à être associés aux concertations à venir pour co-construire les futures politiques de mobilité à destination des populations vulnérables. Ensemble, acteurs territoriaux et acteurs publics ou institutionnels, faisons de la mobilité un levier d'inclusion et de solidarité.



# LA MOBILITÉ INCLUSIVE, SOLIDAIRE ET DURABLE

La mobilité inclusive vise à permettre aux populations empêchées, du fait de leur situation économique, sociale, culturelle, cognitive, physique, territoriale, d'accéder à la mobilité pour exercer leurs droits fondamentaux (se former, travailler, se soigner, se cultiver...) et vivre pleinement leur citoyenneté.

de français déclarent avoir des difficultés à se déplacer 1

sont contraints d'utiliser leur voiture pour se rendre au travail 2



des habitants de communes rurales ne disposent que de leur véhicule pour se déplacer, soit 1/3 de la population française 1



des Français déclarent avoir déjà abandonné un emploi ou une formation faute de moyens pour se déplacer <sup>3</sup>

monte à  $\sim$ 

pour les personnes vivant dans un foyer avec moins de 1000€. par mois 1

de personnes ont déjà renoncé à des déplacements par peur de se perdre 1



par **incapacité à générer** un itinéraire ou à se repérer parmi les solutions existantes 5 Elle s'incarne sur les territoires au travers de l'éducation à la mobilité. de l'accompagnement individuel et collectif des personnes et de de la mise en œuvre de solutions de mobilité adaptées pour lever les freins aux déplacements.

Elle passe par l'animation d'un projet territorial de mobilité inclusive, solidaire et durable mobilisant un écosystème d'acteurs publics, privés et associatifs.

Pour le Réseau Mob'In, elle doit s'appuyer sur des valeurs et principes centraux :

- la participation et le développement de la capacité d'agir des personnes
- la solidarité territoriale au centre de toute action
- la non discrimination et le respect de chacun
- la mobilité comme cause d'intérêt général
- la mobilité comme vecteur de lien social et de dynamiques territoriales

À l'heure de l'urgence climatique, la mobilité inclusive est un outil de « transition vers la transition » des populations les plus vulnérables, alliant autonomisation des publics, acculturation et accompagnement vers une mobilité la plus durable possible pour répondre aux besoins identifiés.

## SAVOIR BOUGER, POUVOIR BOUGER

Les acteurs territoriaux de la mobilité inclusive, solidaire et durable proposent des actions qui permettent d'agir au service du « savoir bouger » et du « pouvoir bouger ».

## Savoir bouger

Les actions au service du « Savoir bouger » permettent de transmettre à tous les publics les compétences et capacités nécessaires pour se déplacer de facon autonome et durable. Elles consistent en un accompagnement individuel et collectif, par des conseillers en

mobilité inclusive (CEMI), incluant un accompagnement au changement de pratiques pour les amener vers des pratiques de mobilité plus durables.

## Pouvoir bouger

Les actions au service du « Pouvoir bouger » permettent de lever les freins matériels et financiers et de disposer de moyens pour se déplacer.

Étude « La mobilité et l'accès des Français aux services de la vie quotidienne », enquête ELABE-LMI réalisée en mai 2018

Atchoum, barometremobilites-quotidienne.org, Ecov, ELABE, Insee, mobilites-inclusive.com, Mobicoop, Région France, SNC Étude « Mobilité et emploi », enquête ELABE – LMI réglisée en décembre 2016

Étude OpinionwWay pour Osactu/Point 5 INSEE

## LA MOBILITÉ INCLUSIVE, SOLIDAIRE ET DURABLE





## L'accompagnement individuel à la mobilité

Le conseil en mobilité permet d'accompagner les publics à diagnostiquer les freins à la mobilité et à trouver des solutions adaptées.



#### L'accompagnement collectif

L'accompagnement collectif propose des ateliers de sensibilisation pour favoriser l'autonomisation : mises en pratique, apprentissage à la lecture de cartes, etc.



## Mise à disposition ou location sociale de véhicules

La mise à disposition de véhicules permet aux bénéficiaires d'accéder à une solution de mobilité (voiture, vélo, etc.) pour se déplacer, souvent dans le cadre d'un retour à l'emploi ou en formation.



#### **Garages solidaires**

Les garages solidaires permettent d'intervenir à moindre coût sur un véhicule pour réaliser des réparations nécessaires.



Pouvoir bouger 🔏

#### Auto-écoles sociales

Les auto-écoles sociales accompagnent les bénéficiaires dans l'obtention du permis de conduire, à coût réduit et avec un accompagnement adapté.



## Sensibilisation au code ou à la sécurité routière

La sensibilisation au code de la route, sous forme d'ateliers collectifs, prépare les bénéficiaires pour faciliter leur passage en auto-école et maximiser leurs chances de réussite.



#### Vélo-écoles

Les vélo-écoles proposent des sessions d'apprentissage ou de remise en selle ouvertes à tous, quel que soit le niveau de maîtrise du vélo.



#### Covoiturage solidaire

Le « covoiturage solidaire » vise à accompagner et organiser le covoiturage pour les populations vulnérables : accompagnement individuel et collectif spécifique, « covoiturage entre bénéficiaires », mobilisation d'une communauté de « conducteurs solidaires »,...



#### **Transport solidaire**

Le transport solidaire crée des communautés de conducteurs solidaires qui se mobilisent pour accompagner des publics isolés, en fonction du besoin, sans avoir prévu le trajet au préalable. Il s'agit de bénévolat et non d'un partage de trajet.

## Pouvoir bouger

#### Transport d'utilité sociale

Le transport d'utilité sociale (TUS) est similaire au transport solidaire mais s'effectue dans le cadre exclusif d'une association, régi par l'article R3133 du code des transports. Il peut être assuré par des bénévoles ou des salariés de l'association.

## LES PLATEFORMES DE MOBILITÉS



Les dispositifs de « savoir bouger » et de « pouvoir bouger » sont complémentaires et doivent être coordonnés pour répondre efficacement aux besoins des publics accompagnés.

Travailler sur le « savoir bouger » sans solution de déplacement de type « pouvoir bouger » à disposition n'est pas efficace, le bénéficiaire se retrouvant tout de même dépourvu d'offre concrète pour se déplacer.

À l'inverse déployer des solutions matérielles ou financières, souvent temporaires, sans identifier les freins réels rencontrés par les bénéficiaires et sans accompagner les publics dans leurs autonomisation n'est pas une solution pérenne.

Les plateformes de mobilité sont des dispositifs de mobilité inclusive, solidaire et durable visant à coordonner, à l'échelle d'un territoire, les actions de « savoir bouger » et de « pouvoir bouger ». Elles rassemblent les acteurs locaux du secteur et permettent d'apporter une approche globale pour répondre aux besoins du public.

Pour le Réseau Mob'In, nul ne peut se prétendre « plateforme de mobilité » sans cette approche coopérative rassemblant les différentes solutions du territoire, incluant à la fois le « Savoir bouger » et le « Pouvoir bouger ».

 $\mathbf{6}$ 



## PROJET MOB'IN PACA: Intégration des migrants et primo-arrivants par la mobilité

Le Réseau Mob'In PACA a initié, en 2023, un projet régional rassemblant ses adhérents Passerelle (Vaucluse), LogiVar Esteral (Var), Fondation de Nice (Alpes-Maritimes) et Coopgo (régional).

L'objectif du projet consiste à développer, sur le territoire régional (à commencer par les départements des Alpes-Maritimes, du Var et du Vaucluse), **une offre d'accompagnement à la mobilité des publics étrangers,** notamment réfugiés :

- O Pour un accès à la mobilité autonome, durable, et au permis de conduire au service de l'insertion socio-professionnelle des personnes étrangères
- Pour une meilleure maîtrise de la langue française au travers de formations centrées sur la mobilité

Cette offre d'accompagnement régionale, qui pourra être déployée dès fin 2024, s'appuie notamment **sur les dispositifs IntegraMob et IntegraCode** portés par Mob'In France et mis en oeuvre dans d'autres régions par les Réseau Mob'In régionaux :



Obtenir le permis de conduire est une condition souvent nécessaire à l'accès à la mobilité et à l'emploi, notamment dans les territoires ruraux. Le permis B est également un cadre efficace à la socialisation et à l'apprentissage de la règle et de la citoyenneté. La préparation au code s'avère quasiment impossible sans formation préparatoire spécifique.

#### Le dispositif IntegraCode consiste en :

- un accès à la mobilité autonome et au permis de conduire au service de l'insertion socioprofessionnelle des personnes étrangères
- une meilleure maîtrise de la langue française au travers de formations centrées sur la mobilité
- o une **appropriation des codes de la citoyenneté** au travers d'un apprentissage basé sur le REMC.



Dans la continuité de son programme Integracode, Mob'In France engage le développement de « IntegraMob ». Si Integracode répond à une partie du besoin des migrants, la préparation du permis B reste difficilement accessible à une large part de ce public. Le niveau de maîtrise du français requis ne

permet pas d'envisager son obtention à court terme.

C'est en partant de ce constat et en s'appuyant sur l'expérience de ses adhérents et des enseignements du programme IntegraCode que Mob'In France a développé IntegraMob en 2020. IntegraMob a pour objectif de former et d'accompagner les étrangers primo-arrivants vers les solutions de mobilité alternatives à la conduite automobile.

#### IntegraMob consiste en:

- o une formation mobilité « socle » de 5 séances de 3 heures
- o une **formation complémentaire ASR de 30 heures** pour les participants qui souhaitent aller vers la conduite d'un engin motorisé
- o un accompagnement mobilité individualisé pour chaque participant

Le projet inclut également des actions visant à développer le covoiturage solidaire. De premières actions opérationnelles, avec le développement d'IntegraMob et du covoiturage solidaire, sont initiées par Coopgo dans la Vallée de la Roya. Ce projet, porté par différents acteurs du Réseau, est un exemple d'élargissement des publics que peuvent cibler les plateformes mobilités.



















## Territoires Inclusion Mobilité Sobriété

## Tims est un programme national destiné à promouvoir la mobilité durable et inclusive en France.

Son objectif principal : réaliser des économies d'énergie en favorisant des modes de déplacement plus sobres, tout en permettant aux personnes en situation de précarité-mobilité d'accéder aux services essentiels et de jouir pleinement de leurs droits fondamentaux.

#### Les 4 projets lauréats en région Provence-Alpes-Côte-d'Azur :



## Plateforme d'Écomobilité inclusive sur le département des Alpes-de-Haute-Provence (04)

> Porteur : Wimoov> Partenaire : Coopgo

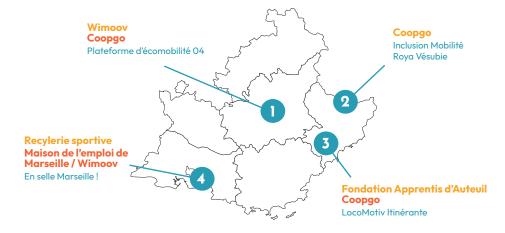
Sur les Alpes-de-Haute-Provence, le projet vise à développer des actions d'accompagnement pour proposer des solutions individualisées, adaptées aux besoins des personnes, et encourager les changements de pratiques en faveur de mobilités plus durables et améliorer l'autonomie des publics. Il s'appuie entre autres sur le développement du covoiturage solidaire et transport solidaire.



#### Inclusion Mobilité Roya Vésubie (06)

> Porteur : Coopgo

Déployer des actions d'accompagnement individuel et collectif à la mobilité pour des publics isolés, en territoire rural et de montagne (Vallée de la Roya et de la Vésubie) s'appuyant sur des solutions de mobilité durables : covoiturage et transport solidaire, mise à disposition de vélos à assistance électrique et déploiement d'un dispositif IntegraMob pour la mobilité des réfugiés.





#### La Locomotiv' itinérante (06)

> Porteur : Locomotiv (Apprentis D'auteuil)

> Partenaire : Coopgo

La Locomotiv' itinérante a pour objectif « D'aller Vers », en développant des actions d'accompagnement vers une mobilité plus autonome et durable dans l'arrière pays de l'ouest des Alpes-Maritimes : Animations pour sensibiliser un large public, informations sur les solutions de mobilité (réparation vélos, acquisition de matériel, accompagnement personnalisé), développement du covoiturage solidaire.



### En Selle Marseille! (13)

> Porteur : La Recyclerie Sportive
> Partenaire : Maison de l'Emploi de Marseille,
Wimoov



Le projet En Selle Marseille! vise à décarboner les mobilités en développant une culture du vélo, en changeant la perception des modes de transport actifs et des solutions d'éco-mobilité, tout en favorisant leur appropriation par tous. Conseil, formation, aide à l'acquisition de moyens de transport seront déployés pour lutter contre l'exclusion liée à la mobilité.

**Mob'In PACA** est pilote régional du programme TIMS. Sa mission consiste à accompagner les porteurs de projets locaux, promouvoir et soutenir leur développement, et anticiper leur pérennisation. Dans ce cadre, Mob'In PACA sera amené à mobiliser les acteurs professionnels, associatifs, économiques et institutionnels, afin de créer une dynamique régionale autour de la mobilité durable et inclusive.





## **JE BOUGE EN VAUCLUSE**

Je bouge en Vaucluse est une plateforme de mobilité portée par l'Association Passerelle coordonnant des actions de mobilité inclusive, solidaire et durable sur le territoire du Vaucluse.

Elle intégre différentes actions telles que :

- L'accompagnement mobilité (conseil mobilité)
- La mise à disposition de véhicules
- Un garage solidaire
- Du transport micro collectif

#### **Garage solidaire**

Réalisation d'un devis gratuit et proposition de réparations à un tarif solidaire avec un échéancier adapté.

#### Le site

www.jebougeenvaucluse.fr

- Site internet pour tous, rassemblant les informations mobilité
- Portail intéractif pour les référents permettant de déposer et suivre les orientations vers nos actions.

## Le numéro de téléphone

04 90 145 175

Informations sur les transports en commun, les mobilités douces, l'accès aux droits mobilité, les structures mobilité du Vaucluse et les actions...

## Transport micro-collectif / transport solidaire

Ш

**ACTIONS** 

Déplacements ponctuels individuels ou collectifs vers l'emploi et la formation

#### Le conseil en mobilité

- Diagnostic et accompagnement individualisé vers une mobilité autonome
- Ateliers collectifs liées à la mobilité

## Mise à disposition de véhicules

Pour se rendre au travail, en stage ou en formation.

Caution + participation demandés

Max 90 jours

## Elle met en visibilité les offres d'accompagnement du territoire au travers de :

- Our site internet accessible à tous :
  pour toute personne à la recherche
  d'informations pour se déplacer, le site
  permet d'accéder en quelques clics
  aux solutions de mobilité du Vaucluse
- Un portail intéractif pour les réferents socio-professionnels: via un code d'accès, il permet d'orienter les publics vers l'une des actions de la plateforme
- Un centre d'appel téléphonique pour les bénéficiaires et les référents socio-professionnels

En associant les offres de « Savoir bouger » et de « Pouvoir bouger » du territoire, portées par différents acteurs, « Je bouge en Vaucluse » est un exemple inspirant de ce que devraient être des plateformes de mobilités déployées sur les territoires.



## UNE INSPIRATION POUR LA PLATEFORME MOBILITÉ DU PAYS D'ARLES

En 2025, le réseau Mob'In PACA portera, en s'inspirant de l'exemple de Je bouge en Vaucluse, une plateforme mobilité sur le Pays d'Arles, coordonnant diverses solutions telles que l'accompagnement individuel et collectif, la mise à disposition de véhicules, un accompagnement au code, ainsi que du covoiturage solidaire et transport solidaire.

L'association Passerelle en sera d'ailleurs partie prenante, avec Coopgo, Wimoov, Espace Formation, Maison de l'Emploi de Marseille et Croix Rouge mobilités, avec la coordination du Réseau Mob'In PACA.

Nous reviendrons dessus dans le cadre des propositions pour les PAMS liées aux Bouches-du-Rhône.





## CROIX ROUGE MOBILITÉS

La Croix-Rouge française a lancé en 2024 une démarche nationale visant à déployer des **dispositifs de mobilité solidaire afin de renforcer l'accès des personnes vulnérables aux ressources essentielles à la vie quotidienne** (santé, emploi, commerces, lien social...) dans chaque région de France.

#### Pour y parvenir, la CRf propose de déployer deux principaux types de dispositifs:

- L'aller-vers: services itinérants (à bord de camions ou au sein de tiers-lieux) visant à renforcer le lien social, l'accès aux droits et l'insertion socio-professionnelle (inclusion numérique, orientation et aide aux démarches administratives, ...).
- L'emmener-vers: solutions de déplacement telles que le transport solidaire ou le prêt de véhicule (autopartage, prêt de vélo), afin de rompre l'isolement, faciliter l'accès aux services et équipements essentiels.

En région Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse, l'objectif de la CRf est de déployer une quarantaine de nouveaux dispositifs de mobilité solidaire à l'horizon 2026.

La CRf souhaite déployer ces dispositifs selon une logique de renforcement de la couverture des zones blanches du territoire, c'est-à-dire les territoires dans lesquels la CRf ainsi que les autres acteurs de l'action sociale ne sont pas assez présents. La démarche repose ainsi sur une volonté de renforcer la coordination et les partenariats avec les acteurs agissant également en faveur de la mobilité solidaire.





# NOS PROPOSITIONS POUR DES ACTIONS EN FAVEUR DE LA MOBILITÉ SOLIDAIRE

La Loi NOTRe en 2015 et la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM) en 2019 ont profondément modifié l'organisation des services de mobilité. Les Autorités Organisatrices de la Mobilité (AOM: Régions et EPCI) ont récupéré la compétence mobilité, au détriment des Départements qui gèrent la compétence « Solidarité », notamment pour les allocataires RSA, les personnes âgées ou en situation de handicap ...

# PLANS D'ACTION MOBILITÉ SOLIDAIRE

Les services de transports réguliers se sont rapidement adaptés, mais ce n'est pas le cas pour la mobilité inclusive et solidaire, au croisement des compétences « Mobilité » et « Solidarité ». Aujourd'hui encore, une grande partie de l'activité de nos structures est soutenue par les Départements, l'État (DREETS, DDETS) et les fonds européens (FSE).

La LOM prévoit depuis 2020 la mise en place de Plans d'Action en faveur de la Mobilité Solidaire (PAMS), mais il y a urgence à agir pour intégrer ces politiques dans la politique régionale. Le contexte économique actuel pousse les collectivités et l'État à faire des économies, empêchant les Départements d'engager des actions mobilité ambitieuses. Cela menace la survie des structures qui agissent pour la mobilité des populations vulnérables, pour des missions essentielles comme le retour à l'emploi, la formation, le lien social, l'intégration ou la lutte contre l'isolement...

La Région, en tant que cheffe de file, doit prendre ses responsabilités en lien avec les autres collectivités. Beaucoup de choses ont avancé depuis 2020, notamment la définition de Bassins de mobilité et la mise en place de contrats opérationnels de mobilité pour coordonner avec les AOM. Il est temps d'aller plus loin.

Nous, acteurs territoriaux de la mobilité inclusive, ne pouvons plus rester dans le flou. L'heure est venue d'avancer concrètement sur les Plans d'Action en faveur de la Mobilité Solidaire. L'urgence est là!

Nous faisons, dans ce guide, des propositions concrètes pour organiser les politiques de mobilité solidaire à l'échelle régionale et aux échelles départementales et des bassins de mobilité.

#### Pérenniser l'existant

La priorité est de pérenniser l'existant. À l'heure où nos structures sont fragilisées par le contexte économique, social et politique, la disparition de certains acteurs locaux doit nous alerter.

Les acteurs opérationnels ont besoin de visibilité sur les orientations politiques et économiques.

De nombreux diagnostics ont été réalisés, à différentes échelles territoriales. Ils doivent permettre d'identifier ce qui fonctionne et doit être conforté, sans besoin de diagnostics supplémentaires.



Les modèles économiques doivent être stabilisés pour **apporter de la visibilité sur les actions mises en œuvre.** Dans le passé, certains opérateurs ont disparu faute de visibilité financière ou à cause de changements abrupts dans les modes d'intervention de leurs financeurs.

D'autres risquent de disparaître ou de réduire leur activité si la mise en place des politiques de mobilité solidaire tarde. Il est donc primordial, sans attendre la finalisation des PAMS, de permettre aux structures de conforter et pérenniser leurs actions existantes dans un cadre pluri-annuel.



## Coordonner les acteurs : vers des plateformes de mobilité « tous publics » à l'échelle des Départements ou des bassins de mobilité

Comme nous l'avons vu, il est primordial de coordonner les actions liées au « Savoir bouger » et au « Pouvoir bouger » sur les territoires. C'est le rôle des « Plateformes de mobilité ».

Ces plateformes doivent permettre, à l'échelle d'un territoire (Bassins de mobilité ou Départements), de coordonner l'offre, d'organiser la coopération entre les différentes structures locales, et d'apporter de la visibilité et une cohérence pour les partenaires (prescripteurs) identifiant des besoins d'accompagnement pour leurs publics.

L'exemple de la plateforme « Je bouge en Vaucluse » et le projet de plateforme mobilité du Pays d'Arles proposé par le Réseau Mob'In PACA en sont des illustrations parfaites.

Le Réseau Mob'In est, par nature, **porteur de ces coopérations entre acteurs locaux de la mobilité inclusive, solidaire et durable,** pour constituer des plateformes de mobilité intégrant une diversité de structures locales agissant pour le « savoir bouger » et le « pouvoir bouger » sur l'ensemble de la Région.

En lien avec ces plateformes de mobilité, une formation des « prescripteurs » professionnels de l'accompagnement généraliste ou relais sur le territoire (France Travail, acteurs de l'insertion, CCAS, associations locales partenaires, maisons des séniors, maisons des services aux publics, MDPH, etc.) doit permettre **de relayer et faire connaître les solutions proposées.** Le Réseau Mob'In propose pour cela une formation aux « Enjeux et leviers de la mobilité inclusive et solidaire ».

# PLANS D'ACTION MOBILITE SOLIDAIRE

## Coordonner les financeurs

Bien souvent, la création et la coordination de ces plateformes de mobilité se heurte à une difficulté majeure : le cloisonnement des financeurs et l'absence de logique « tous publics en situation de vulnérabilité ».

Les structures doivent déployer une ingénierie financière démesurée pour agréger des bouts de financements de part et d'autre, auprès d'une multitude de financeurs, chaque financeur ayant ses propres critères (nombre de bénéficiaires RSA, financement personnes âgées, etc...).

De la même manière que nous proposons de **coordonner les acteurs opérationnels au travers de plateformes de mobilité multi-acteurs,** il nous semble primordial d'arriver à coordonner, en face, les financeurs.

Nous proposons ainsi : la création de comités des financeurs de la mobilité inclusive et solidaire à l'échelle des bassins de mobilité et/ou des départements, en fonction de la pertinence territoriale

#### Écosystème des financeurs de la mobilité inclusive Ministère de la transition Ministère de l'Europe et écologique et solidaire des affaires étrangères Ministère des solidarités Ministère de la cohésion et de la santé des territoires (ANCT) FSE + (OI) Ministère de l'économie FEADER / LEADER et des finances (dont ESS) FAMI État **Autres financements** publics (ADEME, France Travail, Caf) Européens PRF - Fonds formations Régions Fonds dédiées d'investissements de développement (souvent AMI) **Publics** Politiques de la ville **EPCI Aménagements** Commune Pactes des Solidarités FAJD: **Départements** PDI: ASE **CCAS**

## Aller vers des logiques « Tous publics en situation de vulnérabilité »

Coordonner les financeurs à l'échelle des territoires doit permettre d'intégrer une approche « tous publics en situation de vulnérabilité », évitant ainsi de segmenter les dispositifs selon les financements obtenus (RSA, personnes âgées, jeunes, travailleurs précaires, etc.).

Cela n'empêchera pas de définir des indicateurs, en lien avec les besoins du territoire, mais permettra **d'apporter une complémentarité et une fluidité accrues entre les dispositifs, et éventuellement, permettre des économies d'échelle** en mutualisant des dispositifs plutôt que de les dupliquer par catégories de publics.

Les fiches actions des PAMS et les financements coordonnés devront **prendre en compte cette diversité des publics à accompagner :** personnes en insertion, jeunes, séniors, personnes à mobilité réduite et en situation de handicap, étrangers/réfugiés, travailleurs précaires ou dans les métiers en tension, etc.

## Impliquer les acteurs territoriaux dans les comités et concertations

Les financements

de la mobilité

inclusive,

solidaire

et durable

Tout ceci ne pourra se concrétiser que dans le cadre d'une coopération permanente entre les acteurs opérationnels représentés au sein du Réseau Mob'In et les acteurs institutionnels et collectivités.

Il est primordial d'inclure, à tous les niveaux y compris au-delà des PAMS, la mobilité inclusive comme partie intégrante des politiques de mobilité générales déployées sur les territoires.

Nous souhaitons être représentés pour porter la voix des acteurs et les spécificités de la mobilité inclusive, solidaire et durable au sein :

- Des instances de concertation pour l'élaboration des PAMS
- Des comités de bassin et comités des partenaires mobilités prévus par la LOM

Participants

Dons
Fondations

Apporteurs de fonds propres

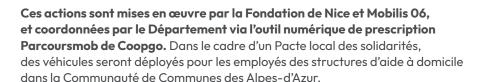
Strutures à capital risque solidaires régionales

Syndicats / transporteurs

## **ALPES-MARITIMES**

## Le territoire des Alpes-Maritimes est divers : un littoral très urbanisé et un arrière-pays montagneux et rural.

Ces dernières années, plusieurs projets de mobilité inclusive et solidaire ont été développés, notamment par le Département, pour favoriser le « Pouvoir bouger ». Le Département a mis en place des solutions de mise à disposition de véhicules pour les bénéficiaires du Service Public pour l'Insertion et l'Emploi (allocataires RSA, accompagnement global France Travail), mais ces solutions sont disponibles uniquement sur le littoral. Le Département a également initié un projet d'accompagnement intensif pour l'obtention du permis de conduire.



#### En parallèle, plusieurs acteurs mettent en œuvre des projets incluant des actions de « Savoir bouger » :

- La Fondation Apprentis d'Auteuil
  porte la Locomotiv' en gare de Golfe
  Juan et le projet Locomotiv' itinérante
  en partenariat avec Coopgo pour développer des actions d' « aller vers »
  et de covoiturage solidaire sur l'ouest des Alpes-Maritimes, dans
  le cadre du programme CEE TIMS.
- Coopgo porte le projet « Inclusion Mobilité Roya Vésubie » dans les vallées de la Roya et de la Vésubie, mettant en œuvre des actions d'accompagnement individuel et collectif à la mobilité.

Ces actions ne sont pas intégrées dans l'outil départemental et se développent de manière distincte. Il est essentiel de mieux coordonner les solutions de « Savoir bouger » et de « Pouvoir bouger » sur le territoire.



## NOS PROPOSITIONS

- S'appuyer sur les actions déjà mise en œuvre par le Département pour en élargir la gouvernance et le portage, inclure l'ensemble de l'offre de mobilité inclusive et solidaire (« Pouvoir bouger » et « Savoir bouger »), y compris celle non financée directement par le Département, dans l'optique d'une plateforme de mobilité départementale ouverte et « tous publics ».
- Élargir les publics ciblés, notamment les séniors, étrangers primo-arrivants, travailleurs précaires, subissant des horaires décalés dans les zones d'activités du territoire.
- Renforcer les actions pour le « savoir bouger » en développant l'offre d'accompagnement individuel et collectif. Les solutions matérielles ne peuvent répondre à elles seules aux besoins des publics.

- Renforcer les actions délocalisées sur le territoire pour toucher les publics éloignés du littoral, comme initié sur la Communauté de Communes des Alpes-d'Azur.
- Développer les actions de covoiturage solidaire et de transport solidaire sur les zones rurales.
- Développer les actions vélo à destination des publics vulnérables sur le littoral, notamment via la mise à disposition de vélos à assistance électrique.



# ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE HAUTES-ALPES

Les Alpes-de-Haute-Provence et les Hautes-Alpes présentent des caractéristiques similaires, géographiques et sociologiques. Les 2 départements contiennent 5 bassins de mobilité, dont un à cheval entre les 2 départements.

Le schéma de financement des actions d'accompagnement ne reflète pas la réalité de la porosité des frontières administratives, et complexifie le suivi et l'orientation des publics. Un habitant du sud des Hautes-Alpes doit pouvoir être accompagné par une structure présente dans le Nord des Alpes-de-Haute-Provence, et vice versa, étant dans le même bassin de mobilité. Cela parait d'autant plus logique que les 2 départements déploient des dispositifs similaires, dont l'accompagnement mobilité Wimoov.

Les actions déjà mises en place par les acteurs de la mobilité inclusive ou les collectivités sur ces 2 départements se recoupent :

- des actions d'accompagnement individuel et collectif à la mobilité avec Wimoov.
- une auto-école sociale à Digneles-Bains (Nos Routes Solidaires) dont l'action pourrait éventuellement être étendue dans les Hautes-Alpes.
- des projets émergeants autour du covoiturage solidaire et du transport solidaire avec notamment Mobicoop et Coopgo.
- des mises à disposition de véhicules (Wimoov).
- des actions autour du vélo (Ligue de l'Enseignement / Mobil'Idées).
- des garages solidaires (CRIC).



## NOS PROPOSITIONS



- 2 Un outil de prescription commun permettant d'avoir accès à l'ensemble de l'offre du territoire.
- Des modalités de financement et de prescription définies permettant la porosité géographique des accompagnements entre les 2 territoires, notamment pour le bassin de mobilité à cheval entre les 2 départements.
- Le renforcement des dispositifs existants :
  - Développer une antenne de Nos Routes Solidaires dans les Hautes-Alpes,
  - Étendre les actions autour du covoiturage solidaire initiées dans le cadre du programme TIMS à l'ensemble du territoire,
  - Pérenniser et développer les

actions de mise à disposition de vélos à assistance électrique.

- Le renforcement des démarches « tous publics » en intégrant des réflexions et mise en œuvre d'actions pour d'autres typologies de publics ou de besoins :
- O Personnes âgées isolées,
- Travailleurs précaires,
- Accès aux soins.
- 0 ...
- Favoriser l'émergence de nouveaux dispositifs en accompagnant les acteurs locaux :
- Développement de l'offre de véhicules mis à disposition des publics.
- Mise en place de projets de transport solidaire sur les zones rurales.



## **BOUCHES-DU-RHÔNE**

Le département des Bouches-du-Rhône est un territoire diversifié en termes de densité de population, de bassins d'emploi et de besoins en mobilité. Il comprend à la fois des zones denses et rurales, avec des déplacements pendulaires vers des zones d'activité et des centres urbains. Les niveaux de vie des habitants influencent leur mobilité pour le travail et la vie personnelle.

Le département est divisé en deux : la Métropole Aix-Marseille, couvrant la majeure partie du territoire, et le Pays d'Arles. **Ces deux territoires ont des caractéristiques et des besoins différents, nécessitant des plans d'action distincts et des acteurs potentiellement différents.** Par exemple, le nord du Pays d'Arles est plus proche d'Avignon, dans le Vaucluse, que d'Aix-en-Provence ou Marseille.

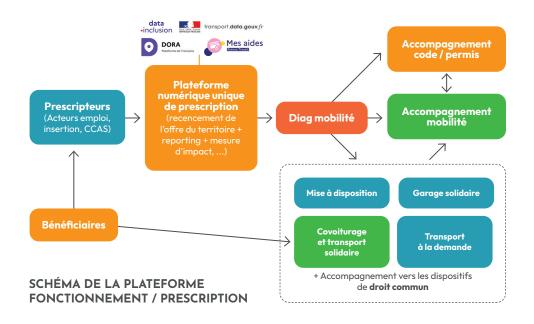
## Pays d'Arles

Le Pays d'Arles manque de moyens de transport et d'actions pédagogiques pour faire évoluer les représentations.

Le Réseau Mob'In PACA, avec ses partenaires, prévoit en 2025 le développement d'une plateforme mobilité, couvrant le Bassin de mobilité I (PETR du Pays d'Arles). Cette plateforme vise à développer l'offre locale autour du « Pouvoir bouger » et du « Savoir bouger ». Elle inclut l'accompagnement à la mobilité, la mise à disposition de véhicules, le covoiturage et transport solidaire, l'aide au permis de conduire, et la formation des professionnels aux enjeux de la mobilité.

Elle s'appuiera, comme « Je bouge en Vaucluse » (voir pages 12/13), sur une coordination entre acteurs et un dispositif de prescription commun. Le Pays d'Arles manque de solutions pour le « pouvoir bouger », et l'accompagnement au « savoir bouger » devrait y être renforcé.





## **NOS PROPOSITIONS**

- Intégrer la plateforme mobilité du réseau Mob'ln dans un PAMS dédié au Pays d'Arles.
- Augmenter la flotte de véhicules, notamment dans le nord du département, via l'association Passerelle.
- Développer le covoiturage solidaire et le transport solidaire, en lien avec Coopgo et Croix Rouge mobilités.
- Permettre l'accès au garage solidaire de Passerelle à Avignon pour les habitants du nord du Pays d'Arles, en prenant en charge une partie des coûts de réparation.

- Renforcer l'accompagnement au permis de conduire en essaimant l'accompagnement Espace Formation présent à Istres sur le territoire, en développant IntegraMob et IntegraCode pour les publics étrangers, et en soutenant les projets d'auto-école sociale (Misson Locale)
- Élargir les dispositifs
  de conseil en mobilité portés
  par Wimoov pour tous les publics
  vulnérables et non simplement
  les allocataires RSA et
  demandeurs d'emploi.

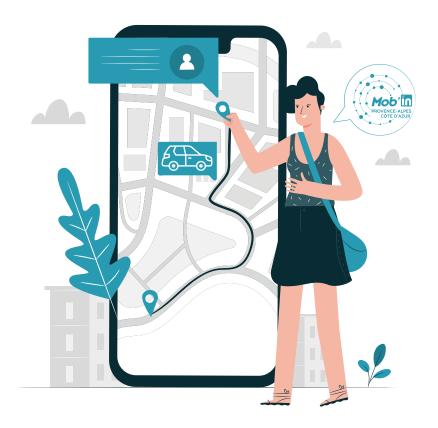
Le développement de cette plateforme, en 2025 peut servir d'exemple pour essaimer sur d'autres territoires par la suite.

## **BOUCHES-DU-RHÔNE**

#### Métropole Aix-Marseille

La Métropole Aix-Marseille comprend des territoires très urbains (Marseille, Aix) et des zones rurales. Les territoires ruraux manquent de solutions pour le « pouvoir bouger » et nécessitent des actions de conseil en mobilité pour tous les publics.

Dans les zones urbaines, **notamment en quartiers prioritaires de la politique** de la ville (QPV), les habitants sont fortement impactés par les problèmes de mobilité. La place du « Savoir bouger » y est fondamentale. L'accompagnement mobilité y est crucial pour aider ces publics à identifier les solutions de déplacement. La présence de conseillers en mobilité est essentielle.



## **NOS PROPOSITIONS**

La création d'une plateforme de mobilité métropolitaine coordonnant les actions, avec des lieux de proximité (« maisons de la mobilité inclusive, solidaire et durable ») pour l'accompagnement des publics, notamment dans les QPV.



- Développer l'offre de conseil en mobilité, portée par la Maison de l'Emploi de Marseille et Wimoov, et l'élargir à tous les publics (réfugiés, personnes âgées, etc.).
- Soutenir les actions favorisant l'usage du vélo et son appropriation par les bénéficiaires en situation de précarité.
- Continuer de soutenir les dispositifs d'autonomisation des publics, comme les auto-écoles sociales ou l'accès à des solutions matérielles, les besoins de déplacements spécifiques des populations ciblées (métiers à horaires décalés, quartiers mal desservis ...) nécessitant parfois toujours un véhicule personnel.
- Sur les territoires ruraux :
  - Développer l'offre autour du « Pouvoir bouger » via la mise à disposition de véhicules, les dispositifs d'aide au permis, le covoiturage solidaire et le transport solidaire.
- Élargir l'offre de conseil en mobilité à d'autres catégories de publics (notamment personnes âgées).



# VAR

Le Var est découpé en 2 Bassins de mobilité (K et L), couvrant respectivement l'ouest et l'est du Département. Un découpage Sud-Nord (littoral et arrière pays) semble néanmoins mieux correspondre aux différentes réalités territoriales, découpant le territoire entre zones urbaines et rurales.

Le territoire est déjà doté **de nombreuses solutions de mobilité permettant de répondre aux enjeux du « Pouvoir bouger » :** mise à disposition de véhicules (voiture et vélos) par LogiVar Esterel, Garrigues ou En chemin, garages solidaires (Garrigues, Sendra), auto-écoles sociales (Mission Locale des jeunes toulonnais), ainsi que des actions liées au transport solidaire ou à l' « aller vers » les publics isolés (LogiVar Esterel, Croix Rouge mobilités)



L'accompagnement mobilité existe sur le territoire (Garrigues, LogiVar Esterel, Wimoov) mais reste en retrait par rapport à la place prise par les solutions de « Pouvoir bouger ».

Nous identifions également un manque de lisibilité de l'offre, et d'interconnaissance et coopération entre les différentes structures du territoire.

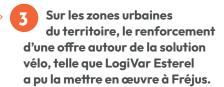
Une meilleure coordination permettrait aux structures d'impulser elles-mêmes de nouveaux projets à l'échelle du Département, en fonction des réalités rencontrées sur le terrain.



## NOS PROPOSITIONS



Le renforcement, sur l'ensemble du territoire, des actions d'accompagnement individuel et collectif, afin de favoriser le « Savoir bouger » et de rendre opérationnelles les actions liées au « Pouvoir bouger » qui ont déjà pu être déployées, en accompagnant les bénéficiaires vers une mobilité durable et autonome à long terme.



Sur les zones rurales, le développement du transport solidaire et du covoiturage solidaire, afin de compléter les offres matérielles avec des solutions d'écomobilité inclusive.

La consolidation des actions initiées pour accompagner les jeunes et les personnes en situation de handicap vers le permis, en permettant le développement de l'action de l'auto-école sociale de la Mission Locale des jeunes toulonnais.



## **VAUCLUSE**

En Vaucluse, le bassin de mobilité F représente la quasi-totalité du département, hors Pertuis (rattachée à Aix Marseille), la CC COTELUB (rattachée à l'ouest des Alpes-de-Haute-Provence) et de l'enclave de Valréas, rattachée à la Région AURA.

Toutefois, la création de la Plateforme Mobilité « Je bouge en Vaucluse », portée par l'Association Passerelle, a initié une démarche de communication et d'intervention sur l'ensemble du département afin de conserver une lisibilité sur l'ensemble de l'offre de services proposée (voir le focus sur « Je bouge en Vaucluse » pages 12/13).

## Des acteurs interviennent de façon complémentaire sur d'autres thématiques ou publics :

- Deux Auto-écoles sociales et solidaires avec la Mission Locale du Luberon dont le dispositif est désormais également déployé sur les territoires du Haut Vaucluse et du Comtat Venaissin
- Du Conseil en Mobilité pour les demandeurs d'emploi inscrits à France Travail avec Wimoov
- Des actions autours du vélo avec Roulons à vélo
- Localement, du Transport solidaire avec Coopgo et Croix Rouge Mobilité

Toutes ces actions, pour la plupart opérationnelles et efficientes, doivent être renforcées afin de proposer une offre de service de mobilité solidaire accessible, pertinente et efficace envers tous les publics.



## NOS PROPOSITIONS



- Soutenir et renforcer les actions de « Je bouge en Vaucluse », détenteur d'un outil de prescription commun à ses actions :
- Pour la Mise à disposition
  de véhicules
  Retrouver une couverture
  départementale en mettant en place
  des points relais territorialisés en
  partenariat avec des acteurs locaux,
  dont les Unités Locales de la Croix
- Pour le Garage Solidaire
  Faciliter l'accès aux bénéficiaires
  éloignés d'Avignon avec la mise en
  place d'un remorquage solidaire :
  permettre, avec une dépanneuse,
  un rapatriement des véhicules.

Rouge, et en renforçant la flotte

de véhicules.

Pour le Conseil en Mobilité
Articuler les interventions de la
Plateforme Mobilité et de Wimoov
(et d'éventuels autres acteurs) pour
élargir le public ciblé.

- Pour le Transport à la demande
  Redéployer cette action portée
  précédemment par les partenaires
  de « Je bouge en Vaucluse » (Minibus
  Services et Roulez Mob'ilité) sous un
  autre format (Transport solidaire)
  et avec de nouveaux opérateurs
  (Coopgo, Croix Rouge Mobilité, etc.)
- Compléter notre offre en facilitant l'accès au covoiturage
  Intégrer le covoiturage solidaire à la plateforme « Je bouge en Vaucluse », en lien avec les outils de covoiturage solidaire de Coopgo, pour offrir aux référents socioprofessionnels une nouvelle solution d'accompagnement.

Globalement, l'expérience de Passerelle via la Plateforme Mobilité démontre la pertinence de proposer un dispositif multi partenarial apportant de la lisibilité et une harmonisation de l'offre de service vers les bénéficiaires, prescripteurs et partenaires.

Développer les auto-écoles sociales et décloisonner les publics et territoires

Le Vaucluse comporte de nombreux territoires et zones d'activités non pourvus en transport en commun. Les types d'emplois accessibles à des demandeurs d'emploi peu ou pas diplômés fonctionnent souvent sur des horaires décalés (aide à la personne, logistique, agriculture, etc.). L'obtention du permis de conduire reste un enjeu fort malgré tous les développements de solutions de mobilités alternatives.

Faciliter l'accès aux mobilités alternatives

En lien avec les différentes AOM, proposer un panel de solution (covoiturage, autopartage, mobilités douces, communication et appropriation aux transports en commun, etc.) afin d'installer une offre de service complète et globale pour tous les publics en Vaucluse.





Ce guide a été réalisé par le Réseau Mob'In PACA, en coordination avec ses adhérents et partenaires dont Croix Rouge mobilités.



#### Un grand merci aux structures contributrices:

Association Régionale des Missions Locales (ARML)

Coopgo

Croix Rouge mobilités

**Espace Formation** 

Fondation Apprentis d'Auteuil

Fondation de Nice

Garrigues

Handi Drive

LogiVar Esterel

Maison de l'Emploi de Marseille

Mission Locale des jeunes toulonnais

Mission Locale du Lubéron

Nos Routes Solidaires

**Passerelle** 

Recyclerie Sportive

Wimoov